

<https://47.snuipp.fr/Dysfonctionnements-de-l-INSPE-le-point-en-ce-debut-d-annee>



Dysfonctionnements de l'INSPE : le point en ce début d'année

- INSPE et Début de Carrière -

Date de mise en ligne : samedi 25 janvier 2020

Dernière mise à jour : 25 janvier 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Depuis le mois de septembre, le SNUipp-FSU 47 demande la tenue d'un conseil de formation. Dans l'attente de ce dernier (qui aura lieu au mois de mars), nous avons pu rencontrer, le jeudi 16 janvier, l'IEN-A et la responsable du site de l'INSPE d'Agen au sujet des dysfonctionnements rapportés par les fonctionnaires stagiaires depuis le début de l'année. Voici son compte-rendu.

Le constat est le suivant : « La logique de la formation n'est pas d'atteindre la situation idéale mais de s'en tenir à faire le moins pire. »

Et au milieu... Il y a les fonctionnaires stagiaires.

Les points que les fonctionnaires stagiaires nous ont fait remonter ont été abordés.

Les changements d'emploi du temps et les évaluations

Depuis le début de l'année, les fonctionnaires stagiaires doivent naviguer entre les annulations de cours, les reports, autrement dit les changements d'emploi du temps souvent d'une semaine sur l'autre, parfois du jour pour le lendemain. Les évaluations, dans certaines disciplines, ne sont pas présentées ou quand elles le sont, peuvent évoluer. Toujours sur les évaluations, alors qu'il s'agit d'un contrôle continu, les dates de remises sont massées sur les mêmes semaines.

Cette situation n'est pas vivable. Nous avons porté le fait que l'INSPE devrait être le lieu sécurisant pour le stagiaire où il n'a rien à penser à part les cours. Le problème c'est que l'incertitude des emplois du temps et des attentes des évaluations, ils se retrouvent en insécurité. Comment entrer dans le métier quand l'enjeu de la titularisation et les emplois du temps génèrent un stress permanent ?

L'IEN-A a reconnu que dans une situation de stress, il était difficile de faire preuve de discernement.

La responsable de site a affirmé qu'elle n'avait pas la main sur les emplois du temps.

L'autre conséquence c'est que la formation comme les évaluations sont en perte de sens. Il n'apparaît aux yeux du stagiaire que l'enjeu de la titularisation c'est à dire le fait d'être présent pour l'assiduité et de rendre des évaluations. Rien de bien formateur là dedans.

La responsable de site a tenu à exprimer que tout ne dépendait pas du guide d'étude (mis en place en 2018 afin que pour les étudiants et fonctionnaires stagiaires les modes d'évaluation soient explicités) et que dans chaque discipline il pouvait y avoir des consignes d'évaluations contraire.

Le cas du 2a2e (module où les étudiants et fonctionnaires sont en observation dans une classe de PEMF). M me Soumagnac a assuré qu'elle avait transmis à vous et aux formateurs le cadrage pour les évaluations. Pourtant cela n'a pas empêché de multiples incompréhensions, notamment des consignes contradictoires.

Enfin, nous avons remonté le fait que quand un cours est annulé (et que les stagiaires n'ont pas de cours ensuite), il peut arriver que les stagiaires se déplacent pour rien. Le problème porte sur la disparition de l'emploi du temps en ligne du cours. Donc si les fonctionnaires stagiaires touchent des frais de déplacement au frais réel, ils se retrouvent perdant. La responsable de site nous a affirmé que le logiciel ne permettait aucune sauvegarde. Pour remédier à ce problème, le SNUipp-FSU 47 avec accord de l'IEN-A et de la responsable de site, la remise d'une « attestation de déplacement » par la secrétaire de l'INSPE d'Agen.

Les cours les mercredis après-midi

De novembre à décembre, les fonctionnaires stagiaires ont eu cours la quasi-totalité de leur mercredis, entraînant des difficultés pour assister à des animations pédagogiques positionnées le même jour.

Selon la responsable de site : « La situation pourrait se reproduire à de rares exceptions ».

La règle est la suivante quand les stagiaires sont sur une semaine INSPE et que le cours de l'après-midi tombe sur une animation pédagogique, les stagiaires doivent se rendre en cours à l'INSPE. Dans le cas inverse, direction l'animation pédagogique.

Les cours du vendredi matin

Depuis cette année, les fonctionnaires stagiaires sont en classe en binôme les vendredis après-midis. Les cours du vendredi matin terminent à 12h15, et les stagiaires doivent se rendre dans leur école de rattachement pour prendre leur service.

L'IEN-A estime qu'il ne faut pas prendre de risque sur la route afin de pouvoir assurer son service.

Les stagiaires en cours à l'INSPE sont donc autorisés à partir plus tôt afin de pouvoir manger et de faire la route tranquillement.